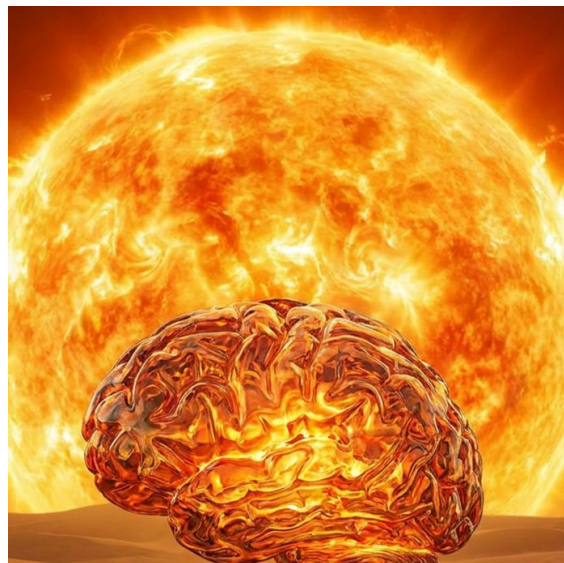


# Santé au travail des cadres, qu'en est-il ?

## Les cerveaux des cadres ne suivent plus

Les ingénieurs et cadres rencontrent des problématiques liées à leur santé qui sont spécifiques. C'est leur santé mentale qui est en danger :

- 1 cadre sur 4 estime que sa santé mentale s'est dégradée ces deux dernières années ([Apec, 2022](#))
- Plus d'un cadre sur deux déclare ressentir un sentiment de surcharge, d'épuisement professionnel ainsi que de stress intense au travail (Apec, 2022)



## Travailler, oui, mais... pour quoi ?

La quête de sens au travail est définie comme devant comprendre trois éléments (Apec):

- Ressentir plus d'affects positifs que négatifs dans l'exercice de ses fonctions
- Ressentir une satisfaction procurée par le contenu de ses missions, le développement de ses compétences, ainsi que par l'impact de ses actions
- Adhérer et contribuer au projet global de la structure qui emploie

Or, une perte de sens se fait forcément ressentir quand les objectifs qu'on nous impose poussent au présentisme, aux journées à rallonge, à ne jamais déconnecter, sans que pour autant les salaires suivent.

- 1 cadre sur 3 déclare travailler plus de 45 heures par semaine\*
- 88% des cadres de la fonction publique déclarent travailler pendant leurs jours de repos\*

## Des employeurs qui ne respectent pas leurs obligations légales

Le DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) est un document obligatoire dans les entreprises depuis 2001. Il consigne "*le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés*". Or moins d'un employeur sur deux (46%) respectait cette obligation en 2016. ([DARES, 2016](#))

## Travailler moins pour vivre mieux

Un des leviers pour mieux vivre et plébiscité par la quasi majorité des travailleurs, est bien entendu de passer à la semaine de 4 jours, **avec réduction du temps de travail**. 1 cadre sur 2 est favorable à la réduction du temps de travail par rapport à la législation actuelle\*

\* Sources : [Baromètre ViaVoice – Cadres – 2023](#) / [Baromètre ViaVoice – Professions intermédiaires et techniciennes – 2023](#)



### L'UFC CGT FAPT propose :

- un renforcement de la réglementation pour protéger la santé et la sécurité des salariés ;
- l'instauration de la semaine de 4 jours avec réduction du temps de travail ;
- le conditionnement des aides publiques versées aux entreprises (200 milliards d'euros en 2022) à un contrôle des instances représentatives du personnel sur les questions de salaires, d'emploi, d'environnement et de stratégie de l'entreprise.
- un nombre suffisant d'inspecteurs du travail, le renforcement des effectifs de contrôleurs Carsat (Sécurité sociale) et l'élargissement de leurs prérogatives coercitives (arrêt de chantiers et travaux dangereux) ;
- l'indépendance de tous les acteurs de la santé au travail, y compris des médecins du travail et des équipes des Services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI).



**Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT**  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D  
Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

